



## PRESENTATION SYNTHETIQUE

### DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Document établi en application de l'article L.2313-1 du CGCT

#### I – LE CONTEXTE D'EXECUTION

##### A – Le contexte national

- ✓ La contribution au redressement des comptes publics se traduit par une nouvelle baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de 2,6 milliards d'euros, contre 3,4 milliards d'euros en 2016, ce moindre prélèvement s'expliquant par la décision du gouvernement de réduire de moitié l'effort demandé aux communes et leurs groupements.
- ✓ La loi de finances prévoit la création d'une nouvelle « dotation de soutien à l'investissement », dotée de 816 millions d'euros qui concernera les projets dits prioritaires : transition énergétique, mobilité, mise aux normes des équipements publics.
- ✓ L'actualisation forfaitaire des bases locatives est fixée par la loi de finances à 0,4 %.
- ✓ Les conditions de financement restent à des niveaux très bas, la valeur de l'index Euribor 3 mois restant par exemple négatif, et les marges des établissements bancaires se réduisent en raison d'un marché très concurrentiel.

##### B – L'évolution locale

- ✓ La création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au 1<sup>er</sup> janvier 2017 s'accompagne de modifications fiscales et budgétaires pour la commune dont les effets sont neutralisés au sein de l'attribution de compensation : augmentation de 267 000 € pour compenser la variation à la baisse des taux d'impôts ménages (cf. VI), réduction de 509 000 € correspondant à l'évaluation du coût de la compétence tourisme transférée à l'agglomération.
- ✓ La contribution de la commune au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est supprimée, soit une économie de 562 000 €.
- ✓ Conséquence de la dynamique de livraison de programmes immobiliers neufs et de l'action municipale soutenant la réhabilitation du parc ancien, l'augmentation de population de la commune de Bayonne se poursuit à un rythme soutenu : la population totale INSEE atteint ainsi 49 550 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017, soit + 1,40 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## II – LES PRIORITES RETENUES

Le budget proposé pour l'année 2017 et son exécution participent à la réalisation des objectifs suivants :

- ✓ engagement d'un effort d'investissement significatif permettant la réalisation des projets de la mandature ;
- ✓ stabilité de la pression fiscale pour les contribuables bayonnais, pour la huitième année consécutive ;
- ✓ maintien des équilibres financiers, parmi lesquels un niveau d'endettement cohérent avec la capacité d'autofinancement dégagée ;
- ✓ stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement.

## III – L'EXECUTION BUDGETAIRE 2017

### A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 1 – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réalisées s'élèvent à **74 585 000 €**, dont le comparatif avec le budget primitif se présente ainsi :

TYPES DE RECETTES	CA 2016	BP 2017	CA 2017	Réalisation en %	Evolution sur un an en %
Produits des services	7 200 000	7 110 000	7 234 000	101,7	+ 0,5
Impôts et taxes	34 174 000	34 076 000	35 520 000	104,2	+ 3,9
Attribution compensation Agglo	15 601 000	15 360 000	15 284 000	99,5	- 2,0
Dotations et subventions	10 982 000	10 670 000	10 716 000	100,5	- 2,4
Autres	1 007 000	990 000	964 000	97,3	- 4,3
<b>Total recettes gestion courante</b>	<b>68 964 000</b>	<b>68 206 000</b>	<b>69 718 000</b>	<b>102,2</b>	<b>+ 1,1</b>
Divers dont cessions	2 191 000	491 000	4 159 000		
<b>Total recettes réelles fonction.</b>	<b>71 155 000</b>	<b>68 697 000</b>	<b>73 877 000</b>	<b>107,5</b>	<b>+ 3,8</b>
Recettes d'ordre	500 000	635 000	708 000		
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>71 655 000</b>	<b>69 332 000</b>	<b>74 585 000</b>	<b>107,6</b>	<b>+ 4,1</b>

Les recettes de gestion courante progressent sensiblement par rapport à l'exercice 2016 et dégagent, en raison d'un taux d'exécution de 102,2 %, un produit supplémentaire de plus de 1 500 000 € par rapport au budget primitif. La dynamique de la fiscalité tant directe qu'indirecte permet d'amortir la nouvelle baisse des dotations de l'Etat (- 620 000 €). Il est rappelé que ce résultat est obtenu sans augmentation des taux de taxes d'habitation et foncières pour la huitième année consécutive.

#### 2 – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement exécutées s'établissent à **68 458 000 €**, dont le comparatif avec les crédits ouverts se présente ainsi :

TYPES DE DEPENSES	CA 2016	Crédits 2017	CA 2017	Exécution en %	Evolution sur un an en %
Charges à caractère général	14 229 000	15 216 800	14 189 000	93,2	- 0,3
Charges de personnel	34 154 000	35 417 000	35 076 000	99,0	+ 2,7
Reversements	260 000	265 000	262 000	98,9	+ 0,8
Subventions et contributions	9 780 000	9 009 400	8 888 000	98,7	- 9,1
Subvention budget annexe	1 518 000	1 700 000	1 654 000	97,3	+ 9,0
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>59 941 000</b>	<b>61 608 200</b>	<b>60 069 000</b>	<b>97,5</b>	<b>+ 0,2</b>
Charges financières	1 519 000	1 550 000	1 381 000	89,1	- 9,1
Charges diverses exceptionnelles	421 000	1 834 800	1 775 000	96,7	+ 321,6
Dotations aux provisions	98 000	827 000	743 000	89,8	+ 658,2
<b>Total dépenses réelles fonction.</b>	<b>61 979 000</b>	<b>65 820 000</b>	<b>63 968 000</b>	<b>97,2</b>	<b>+ 3,2</b>
Total dépenses d'ordre	3 658 000	6 156 000	4 490 000	72,9	+ 22,7
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>65 637 000</b>	<b>71 976 000</b>	<b>68 458 000</b>	<b>95,1</b>	<b>+ 4,3</b>

L'exécution budgétaire fait apparaître un taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement de 97,5 % comparativement au total des crédits votés durant l'exercice. Ce taux illustre une excellente maîtrise des charges à caractère général (- 0,3 %) et une nouvelle diminution des frais financiers liée à la structure de la dette. De son côté, la masse salariale progresse de 2,7 %, en raison de l'impact de mesures nationales ainsi que du transfert de personnel de l'Office de tourisme. La forte hausse des charges exceptionnelles et des dotations aux provisions correspondent à des écritures de régularisation liées aux indemnités obtenues dans le cadre du contentieux relatif à la bibliothèque universitaire.

## **B – LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **1 – Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement exécutées s'élèvent à **31 692 000 €**, ainsi réparties :

TYPES DE DEPENSES	CA 2016	Crédits 2017	CA 2017	Restes à réaliser
Subventions d'équipement	420 000	1 174 700	325 000	507 000
Immobilisations (dont travaux)	13 514 000	28 804 400	16 135 000	11 249 000
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>13 934 000</b>	<b>29 979 100</b>	<b>16 460 000</b>	<b>11 756 000</b>
Emprunts et dettes	12 431 000	12 210 000	11 700 000	0
Autres dont EPFL	1 052 000	1 805 000	1 736 000	0
<b>Total dépenses financières</b>	<b>13 483 000</b>	<b>14 015 000</b>	<b>13 436 000</b>	<b>0</b>
Opérations pour compte de tiers	107 000	774 600	478 000	35 000
<b>Total dépenses réelles d'invest.</b>	<b>27 524 000</b>	<b>44 768 700</b>	<b>30 374 000</b>	<b>11 791 000</b>
Dépenses d'ordre	924 000	2 063 000	1 318 000	0
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>28 448 000</b>	<b>46 831 700</b>	<b>31 692 000</b>	<b>11 791 000</b>

Les dépenses d'équipement progressent fortement par rapport à 2016 et atteignent 16 500 000 €. La répartition pour les domaines d'intervention les plus significatifs est la suivante : 3 300 000 € pour l'éducation, 1 900 000 € pour la culture, 6 700 000 € pour les espaces publics et la voirie, 1 500 000 € pour l'urbanisme et l'environnement et 2 300 000 € pour le gros entretien du patrimoine communal. En outre, la progression des remboursements à l'Etablissement public foncier local Pays Basque (1 700 000 €) traduit la montée en puissance des acquisitions dans le cadre du PNRQAD et de l'action foncière.

## 2 – Les recettes d'investissement

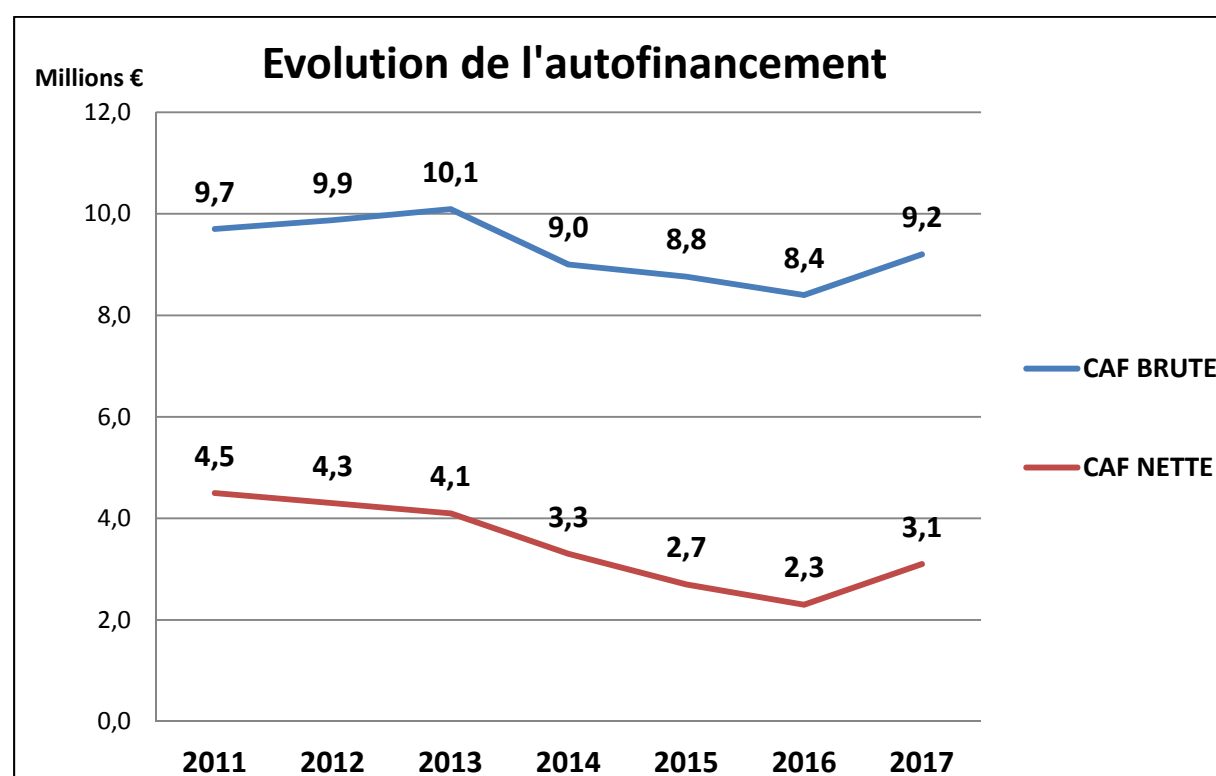
Les recettes d'investissement s'établissent à **33 524 000 €** (hors reports), ainsi réparties :

TYPES DE RECETTES	CA 2016	Crédits 2017	CA 2017	Restes à réaliser
Subventions	2 042 000	4 807 000	2 798 000	1 930 000
Amendes de police	1 614 000	1 530 000	1 531 000	0
Emprunts et dettes	12 351 000	15 058 000	11 506 000	3 057 000
Immobilisations en cours	93 000	446 000	346 000	0
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>16 100 000</b>	<b>21 841 000</b>	<b>16 181 000</b>	<b>4 987 000</b>
Dotations (FCTVA – TA)	1 673 000	5 200 000	5 601 000	0
Recettes financières hors cessions	5 779 000	6 256 000	6 018 000	0
Cessions d'immobilisations	1 298 000	2 500 000	2 031 000	0
Opérations pour compte de tiers	114 000	767 000	394 000	62 000
Autres recettes	2 783 000	7 520 000	3 299 000	0
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>27 747 000</b>	<b>44 083 000</b>	<b>33 524 000</b>	<b>5 049 000</b>

Le financement des investissements est assuré de manière équilibrée par les différentes ressources, le cumul des fonds propres, des subventions et des cessions représentant plus de 15 000 000 €. Il est cependant précisé que le FCTVA enregistre le produit afférent aux années 2015 et 2016 en raison d'un décalage dans le versement. Le recours à l'emprunt, inscrit pour 9 900 000 € lors du budget primitif, est ramené à 6 000 000 €.

## **IV – L'AUTOFINANCEMENT**

L'évolution de l'autofinancement sur la période 2011-2017 se présente ainsi :

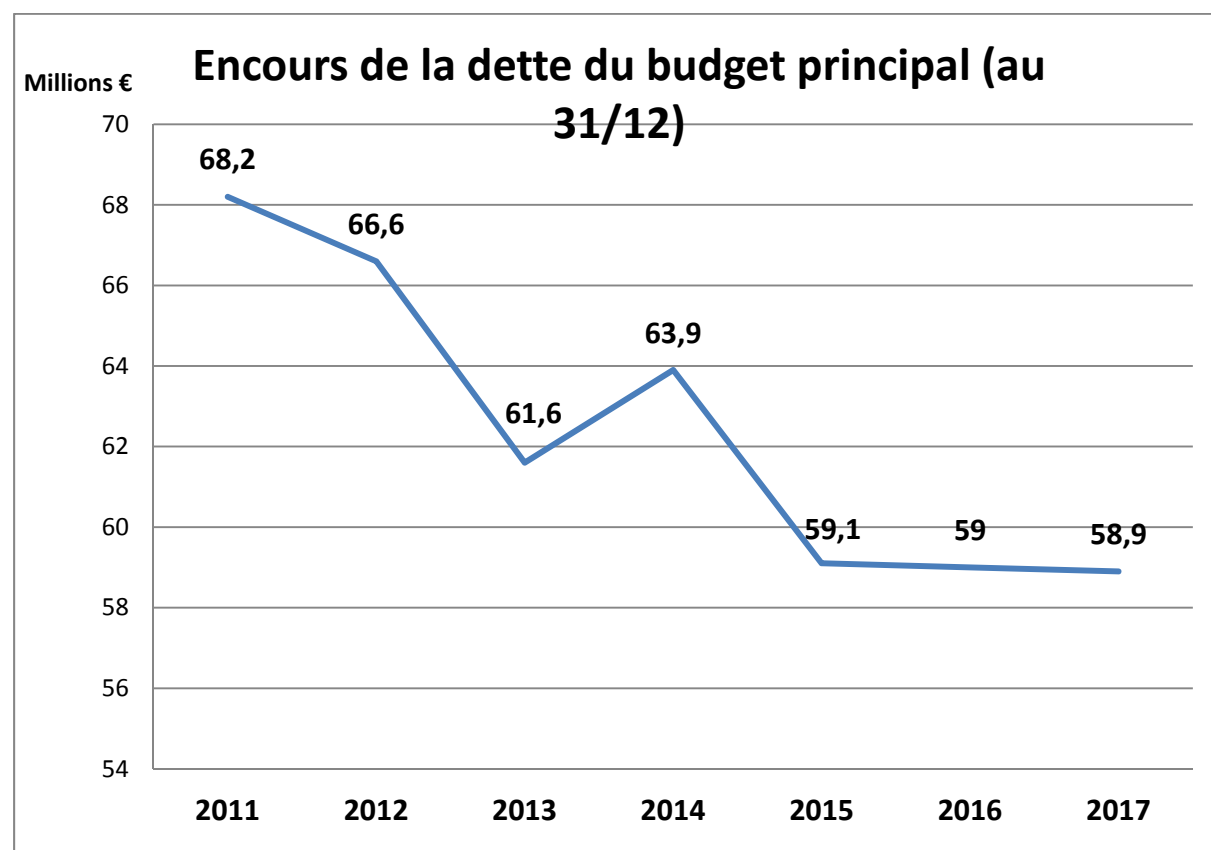


Sous l'effet d'une progression des recettes réelles de fonctionnement plus rapide que les dépenses correspondantes, il est constaté une inversion de l'évolution de la capacité d'autofinancement brute (CAF brute, calculée hors produits de cession) qui connaissait une tendance baissière ces dernières années sous l'effet de la contraction des dotations de l'Etat. Elle progresse de plus de 10 % pour atteindre le niveau élevé de 9,2 M€ contre 8,4 M€ pour l'exercice 2016. La capacité d'autofinancement nette, c'est-à-dire l'autofinancement réellement disponible après remboursement des emprunts, s'établit à 3,1 M€, en forte augmentation par rapport à 2016 (2,3 M€).

L'encours de l'endettement étant quasiment stable, le ratio de désendettement (dette / CAF brute) s'améliore grandement, puisque ramené de 7,1 à 6,4 années. Ceci traduit une situation financière très saine, dans la mesure où la loi de programmation des finances publiques fixe le plafond de référence de cet indicateur de solvabilité à 12 ans pour les communes.

## V – L'ENDETTEMENT

Le capital de la dette au 31 décembre 2017 est de 58,9 M€, en léger retrait par rapport à celui constaté à la fin de l'exercice 2016 (59 M€), deux nouveaux emprunts de 3 M€ chacun ayant été mobilisés pour un capital remboursé de 6,1 M€. L'évolution de l'encours se présente ainsi :



L'encours de la dette fait apparaître une proportion de taux variable plus élevée pour Bayonne que pour les villes correspondantes (33 % contre 18 %) ainsi que l'absence de prêts structurés. La répartition par prêteur est bien diversifiée entre six établissements et le taux d'intérêt moyen de la dette ressort à 2,18 % (2,36 % fin 2016), plus favorable que la moyenne des communes de taille comparable : 2,75 %.

## VI – LES TAUX D'IMPOSITION

La variation des taux intercommunaux à la hausse conduit à réduire à due proportion les taux communaux afin de poursuivre l'objectif de stabilité fiscale pour les contribuables bayonnais. Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, la pression fiscale reste ainsi inchangée, les taux se présentant comme suit :

TAXES	TAUX 2016	TAUX 2017
Taxe d'habitation	26,44 %	26,34 %
Taxe foncière bâties	19,32 %	19,03 %
Taxe foncière non bâties	48,97 %	46,68 %

## VII – LES PRINCIPAUX RATIOS

RATIOS	VALEURS	MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE*
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 280 €	1 395 €
2. Produit des impositions directes/population	623 €	678 €
3. Recettes réelles de fonctionnement/population	1 491 €	1 582 €
4. Dépenses d'équipement brut/population	353 €	260 €
5. Encours de la dette/population	1 188 €	1 475 €
6. Dotation globale de fonctionnement/population	140 €	269 €
7. Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	55,31 %	58,90 %
9. Dépenses fonct. et remb. capital dette/recettes réelles fonct.	94,22 %	96,50 %
10. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles fonct.	23,67 %	16,40 %
11. Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	79,65 %	93,20 %

\*Ratios de référence 2015 (source : Les collectivités locales en chiffres 2017 - DGCL)

## VIII – LES BUDGETS ANNEXES

### 1- Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada

L'exécution budgétaire 2017 se présente de la manière suivante :

	Crédits votés	Réalisé
Recettes de fonctionnement	3 690 000 €	3 614 113,41 €
Dépenses de fonctionnement	3 690 000 €	3 614 113,41 €
Résultat de fonctionnement 2017		0 €
Résultat antérieur reporté		0 €
Résultat de fonctionnement cumulé		0 €

Pour les fêtes traditionnelles, une nouvelle hausse des dépenses (+ 138 000 €) est constatée en raison, d'une part, des dispositions complémentaires prises en matière de sécurité, notamment pour la journée des enfants, et, d'autre part, de la réalisation d'un comptage des festayres en vue d'adapter le dispositif pour les éditions futures. Les recettes progressant très faiblement (+ 7 000 €), la subvention d'équilibre versée par le budget principal s'élève à 1 543 000 € (pour mémoire 1 411 000 € pour l'édition 2016).

De son côté, la temporada 2017, qui a connu une stabilité de sa fréquentation, dégage un résultat négatif de 55 000 € avant amortissement (70 000 € en 2016). Après prise en compte de la dotation aux amortissements, l'équilibre de cette activité est assurée par le versement d'une subvention du budget principal de 111 000 €.

## **2 - Budget annexe des parcs de stationnement (en HT)**

L'exécution budgétaire 2017 se présente de la manière suivante :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes d'investissement *	5 466 700 €	4 958 039,47 €	0 €
Dépenses d'investissement	2 348 500 €	1 639 297,67 €	289 000 €
Solde d'investissement		3 318 741,80 €	- 289 000 €
Recettes d'exploitation	4 200 000 €	4 095 097,35 €	
Dépenses d'exploitation	4 200 000 €	3 520 016,63 €	
Résultat d'exploitation 2017		575 080,72 €	
Résultat antérieur reporté		100 000,00 €	
Résultat d'exploitation cumulé		675 080,72 €	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		3 993 822,52 €	

\* y compris solde reporté 2016

Le résultat d'exploitation est excédentaire de 575 000 € (contre 683 000 € en 2016), le recul par rapport à l'exercice 2016 (683 000 €) s'expliquant essentiellement par une progression des charges due à l'application de mesures règlementaires en matière de personnel et de sécurité dans les parcs en ouvrage.

La section d'investissement fait apparaître un solde positif de 3 300 000 € après autofinancement des dépenses d'équipement de l'année, ces dernières ayant surtout concerné la mise en place d'un système de jalonnement et de guidage dans les parkings Tour-de-Sault et Sainte-Claire.

La dette poursuit sa baisse pour atteindre 4 600 000 € à la clôture de l'exercice. La capacité d'autofinancement brute atteint 1 200 000 €, en légère baisse par rapport à 2016 (1 300 000 €). La conjugaison de ces deux facteurs se traduit par une stabilisation du ratio de désendettement de ce budget annexe, soit 3,8 années.

## **3 - Budget annexe de l'eau (en HT)**

L'exécution budgétaire 2017 se présente de la manière suivante :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes d'investissement *	4 875 000 €	3 071 146,52 €	0,00 €
Dépenses d'investissement	4 875 000 €	3 722 175,51 €	673 500,00 €
Solde d'investissement		- 651 028,99 €	- 673 500,00 €
Recettes d'exploitation	13 685 000 €	13 023 910,37 €	
Dépenses d'exploitation	13 685 000 €	11 860 946,49 €	
Résultat d'exploitation 2017		1 162 963,88 €	
Résultat antérieur reporté		100 000,00 €	
Résultat d'exploitation cumulé		1 262 963,88 €	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		611 934,89 €	

\* y compris solde reporté 2016

Le résultat d'exploitation est excédentaire de 1 160 000 € (contre 1 190 000 € en 2016). Les produits sont en légère hausse tandis que les charges progressent de 300 000 €, essentiellement en raison d'un accroissement conjoncturel du volume d'achat d'eau potable auprès du syndicat « L'Eau d'ici », nécessité par les travaux engagés sur le pont Saint-Esprit. En section d'investissement, les dépenses d'équipement proprement dites totalisent 2 500 000 €. Leur financement a notamment été assuré par un nouvel emprunt de 1 000 000 €, portant ainsi l'encours de la dette à 5 300 000 € au 31 décembre 2017. Le ratio de désendettement (encours de dette/CAF brute) représente 2,7 années, confirmant la très bonne santé financière de la régie.

#### **4 - Budget annexe de l'assainissement non collectif (en HT)**

L'exécution budgétaire 2017 ci-dessous n'appelle pas de remarques particulières :

	Crédits votés	Réalisé
Recettes d'exploitation	15 500 €	965,52 €
Dépenses d'exploitation	15 500 €	5 778,82 €
Résultat d'exploitation 2017		- 4 813,30 €
Résultat antérieur reporté		9 317,41 €
Résultat cumulé d'exploitation (= résultat net de clôture)		4 504,11 €

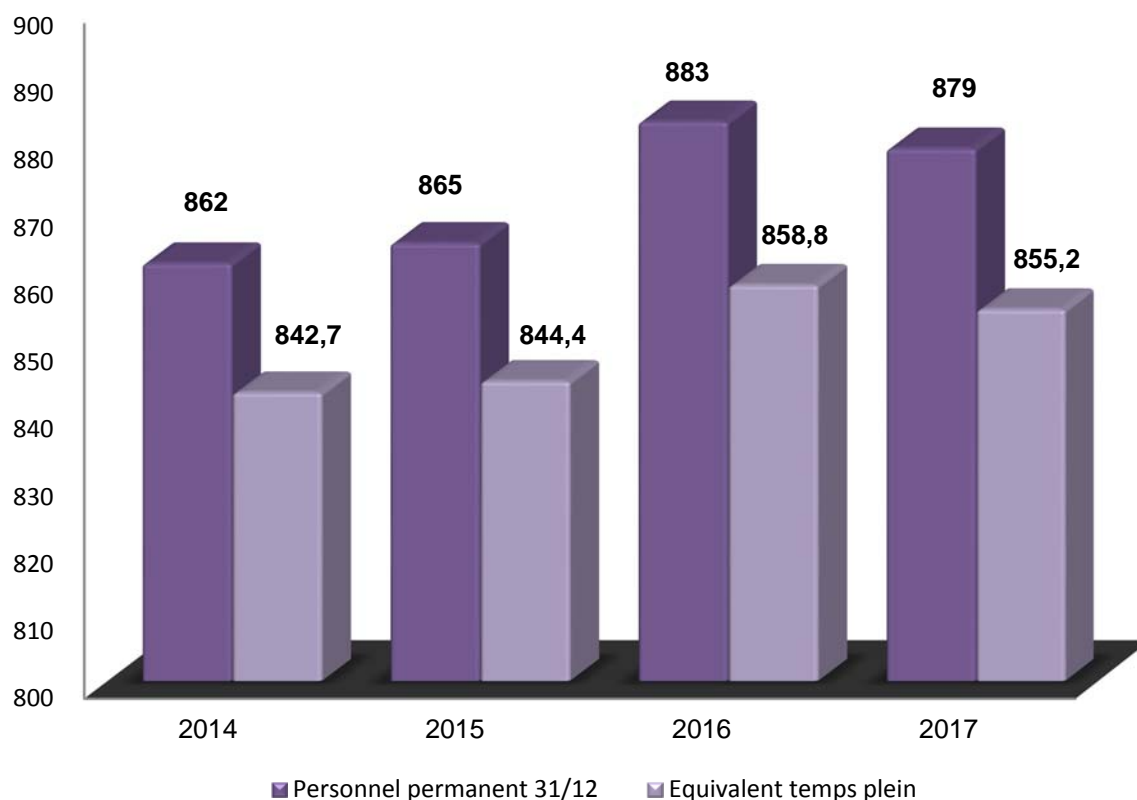
### **IX – LA STRUCTURE ET L'EVOLUTION DES EFFECTIFS**

Au 31 décembre 2017, la commune comptait 879 agents permanents, affectés aux budgets suivants :

	Hommes	Femmes	Total
Budget principal	403	413	<b>816</b>
Budget eau	26	10	<b>36</b>
Budget parkings	25	2	<b>27</b>
Total	454	425	<b>879</b>



L'évolution des effectifs permanents tous budgets confondus se présente ainsi :



L'objectif de stabilisation des effectifs est atteint, 879 agents permanents étant comptabilisés au 31 décembre 2017, contre 883 un an auparavant.

Les charges de personnel pour l'année 2017 s'élèvent ainsi à 35,1 M€, en hausse de 2,7 % sur 2016, l'exercice étant marqué par l'impact important de mesures nationales : la revalorisation du point d'indice, la mise en œuvre du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) et l'organisation des élections ainsi que par la modification du périmètre d'intervention de la Ville en matière d'animations, avec le transfert de personnel jusque là affecté à l'Office de tourisme.

Le ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement demeure toujours en dessous de la moyenne des communes de la strate : 55,31 % contre 58,90 %.

